



Varangéville, le 11 janvier 2015

Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle  
Préfecture de Meurthe et Moselle  
1 rue du Préfet Claude Erignac  
CO 60031  
54038 NANCY CEDEX

Objet : Comité sel du 18 décembre 2014. Précisions de l'association SELIDAIRE

Monsieur le Préfet,

Lors de la réunion du comité interdépartemental d'information et de concertation sur les risques miniers dans le bassin salifère du 18 décembre 2014, j'ai été amené au nom de l'association SELIDAIRE que je préside, à vous faire part de ma satisfaction concernant d'une part, l'annonce du démarrage des études sur les techniques constructives pouvant être mises en œuvre sur la commune de Varangéville et d'autre part, sur la réalisation d'une étude sur le remblaiement de la partie de la mine pouvant devenir dangereuse en cas d'arrivée d'eau.

Au cours de cette réunion, et suite à la présentation faite par GEODERIS sur l'évaluation des aléas mouvement de terrain, j'ai été amené à préciser au comité, que les conclusions de GEODERIS reposaient en grande partie sur une analyse de l'effondrement de la mine de Varangéville de 1873 et donc des conditions d'exploitation du sel de l'époque.

J'ai précisé que cette analyse devait prendre en compte le fait que l'exploitation de l'époque avait été réalisée sur des hauteurs de galerie non pas de 5 m comme encore réaffirmé par GEODERIS devant le comité de décembre, mais bien d'une hauteur de 17 m.

J'ai précisé au comité que l'association disposait d'éléments écrits décrivant les techniques d'exploitation de l'époque. Le représentant de GEODERIS semblait « douter » de l'existence de ces éléments. C'est pourquoi, Monsieur le Préfet, je me permets de joindre à ce courrier le document en question.

Il est évidemment vital pour la définition de l'aléa de référence de prendre en compte une hauteur de galerie bien plus importante que celle aujourd'hui décrite dans les études de GEODERIS.

J'espère que ces précisions seront utiles pour GEODERIS et pour demain le travail du CSTB.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Le président de l'association « SELIDAIRE »,  
Michel JACQUET

Copie pour information à :  
Madame la Sénatrice DIDIER - Monsieur le Maire de Varangéville